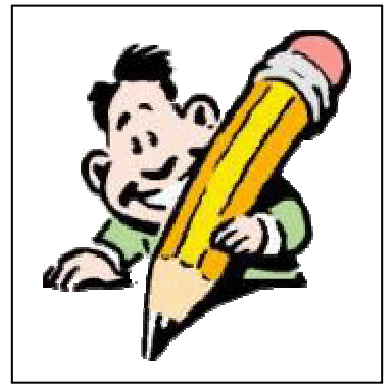


INSCRIPTIONS 2010-2011 ACCUEIL PERISCOLAIRE PRIMAIRE et MATERNELLE



A NOTER :

REINSCRIPTION OBLIGATOIRE

Un nouveau dossier d'inscription est à compléter à chaque rentrée scolaire.

Comment inscrire et réinscrire vos enfants à la Structure d'Accueil Périscolaire Primaire et Maternelle

1. RETIRER UN DOSSIER D'INSCRIPTION

- Feuille de renseignements
- Fiche d'autorisation
- Fiche sanitaire
- Règlement intérieur de l'accueil périscolaire (2 exemplaires)
- Règlement intérieur des mercredis "j'ai envie de ..." (2 exemplaires et pour Primaire uniquement)

2. OU ?

- Après de Stéphanie BOUVIN, Responsable Service Enfance Jeunesse, en Mairie (quartier Centre uniquement)
- Après d'Hélène STABILE, en Mairie (quartier Centre uniquement)
- Après de Corinne, directrice périscolaire quartier Centre (Ecole maternelle St Jean, matin et Château Fabert, soir)
- Après d'Aurélié, directrice périscolaire quartier St Pierre (Ecole Paul Verlaine, matin et Centre Jules Verne, soir)
- Après de Camille, directrice périscolaire quartier Saint Pierre (Centre Jules Verne, matin et soir)
- En Mairie Annexe (quartier Saint Pierre)
- Site de la ville de Moulins : www.moulins-les-metz.fr

3. Puis...

Remettre le tout en main propre afin qu'il puisse être vérifié et validé

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE

3. QUAND ET A QUI ?

A partir du lundi 14 juin au 9 juillet 2010			Après de Stéphanie BOUVIN ou Hélène STABILE
TOUS les lundis	De 8h à 12h et de 14h à 17h45	Mairie Centre	
TOUS les vendredis	De 8h à 12h et de 14h à 17h	Mairie Centre	
Fermeture service périscolaire du 12 juillet au 23 août inclus			
Lundi 23 août	De 8h à 12h	Mairie Annexe	
Lundi 23 août	De 8h à 12h et de 14h à 17h45	Mairie Centre	
Mardi 24 août	De 8h à 12h et de 14h à 17h	Mairie Centre	
Mercredi 25 août	De 8h à 12h	Mairie Annexe	
Mercredi 25 août	De 8h à 12h et de 14h à 17h	Mairie Centre	
Jeudi 26 août	De 8h à 12h et de 14h à 17h	Mairie Centre	
Vendredi 27 août	De 8h à 12h	Mairie Annexe	
Vendredi 27 août	De 8h à 12h et de 14h à 17h	Mairie Centre	
Lundi 30 août	De 8h à 12h et de 14h à 17h45	Mairie Centre	
Mercredi 1er septembre	De 9h à 12h	Mairie Centre	
Puis TOUTE L'ANNEE, inscription possible les lundis de 8h à 12h et de 14h à 17h45 et les mardis, jeudis et vendredis de 8h à 12h et de 14h à 17h			

Lorsque le dossier est accepté ?

Pour définir les moments où l'enfant fréquentera l'accueil périscolaire,
compléter la fiche d'inscription.

***A NOTER : Si vous souhaitez remplir le dossier sur place,
munissez-vous : d'une PHOTO D'IDENTITE de l'enfant, du carnet de santé de l'enfant,
de votre numéro d'allocataire CAF, des nom et adresse assurance responsabilité civile,
d'une copie de l'assurance et de la mutuelle, d'une copie du jugement de divorce en
cas de séparation.***

Pour tous renseignements, contact : Stéphanie BOUVIN
au 03 87 61 61 90 ou 06 85 19 74 56

enfance.jeunesse@mairie-moulins-les-metz.fr